CODE DE CONDUITE POUR PARTENAIRES COMMERCIAUX

www.nk-carbon.com

"DAS GRUNDGESETZ"

NK soutient et respecte fermement le contenu de la « Loi fondamentale de la République Fédérale d'Allemagne » et ses paragraphes, en soulignant tout particulièrement :

I. Les droits fondamentaux

Article 1 [Dignité humaine - Droits de l'homme - Force obligatoire des droits fondamentaux]

(1) La dignité humaine est inviolable. Il est du devoir de l'autorité de l'État de la respecter et de la protéger.

Loi fondamentale de la République Fédérale d'Allemagne dans la version révisée publiée au Journal officiel de la République Fédérale d'Allemagne, partie III, numéro de classement 100-1, modifiée en dernier lieu par la loi du 19 décembre 2022

(Journal officiel fédéral I p. 2478).

INTRODUCTION

Le code de conduite de Nippon Kornmeyer Carbon Group (ci-après dénommé « NK ») pour les partenaires commerciaux (BPCoC) est basé sur les principes suivants des lois et réglementations Allemandes et Européennes. En concluant un accord avec NK, tous nos partenaires commerciaux confirment qu'ils acceptent les principes suivants.

LIGNES DIRECTRICES CONTRAIGNANTES DE LOIS ET LÉGISLATION, CONCURRENCE, CORRUPTION

NK respecte toujours les lois et la législation en vigueur et agit conformément aux dispositions légales nationales dans toutes ses activités. En Allemagne, les entreprises doivent se conformer aux lois environnementales découlant des lois nationales, des directives de l'UE et des accords internationaux. Nous adhérons aux principes de la libre concurrence et respectons les lois sur la concurrence et les lois antitrust dans tous les pays où NK et ses agents exercent leurs

activités. Nous ne tolérons aucune corruption sous forme de privilèges illégaux. Nous n'acceptons aucune forme d'avantage et rejetons toute forme de pot-de-vin.

ÉTHIQUE, ÉQUITÉ ENVERS LES PARTENAIRES COMMERCIAUX

Nous respectons les principes internationalement reconnus relatifs à l'interdiction de la discrimination à l'égard des personnes. Nos partenaires commerciaux sont traités de manière équitable et sont sélectionnés selon des critères compréhensibles par tous. Les fournisseurs qui enfreignent le code de conduite de NK ne seront pas autorisés à fournir nos produits.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET NORMES SOCIALES

Les réglementations nationales respectives doivent respecter le droit d'association et de négociation collective. Les réglementations nationales respectives doivent au moins être prises en compte en ce qui concerne la rémunération, les heures de travail et les avantages sociaux. En Allemagne, toute une série de lois et de règlements s'appliquent aux salariés des entreprises.

Les cadres juridiques les plus importants sont les suivants : la loi sur la durée du travail (ArbZG), la loi sur les vacances fédérales (BUrlG), la loi sur le travail à temps partiel et à durée déterminée (TzBfG), la loi sur la santé et la sécurité au travail (ArbSchG), le code social (SGB), la loi générale sur l'égalité de traitement (AGG), la loi sur la constitution de l'entreprise (BetrVG), la loi sur la protection contre le licenciement (KSchG), la loi sur la protection de la maternité (MuSchG) et la loi sur la protection de l'emploi (KSchG) et bien d'autres encore. Nous veillons à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail. Au sein de NK, nous nous engageons pleinement dans le cadre de notre relation de travail. Les potentiels conflits d'intérêts doivent être communiqués au supérieur hiérarchique et doivent être résolus de manière appropriée.



NK ne tolère aucun type de harcèlement ou de violence sur le lieu de travail, y compris le harcèlement sexuel, ainsi que toute forme de force physique à l'encontre de ses employés. Le harcèlement fondé sur la race, la couleur de peau, la religion, le sexe, l'origine nationale, l'âge ou le handicap est spécifiquement interdit.

ENVIRONEMENT ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Nos produits répondent aux normes environnementales de notre segment de marché. Au cours du processus de production, les ressources naturelles seront consommées de manière efficace et économique. Les ressources et les équipements de travail mis à notre disposition ne doivent pas être utilisés à d'autres fins que celles prévues par l'entreprise, à moins qu'un accord soit trouvé pour permettre un autre usage.

Voici quelques-unes des réglementations et exigences les plus importantes : la loi fédérale sur le contrôle du rejet des émissions (BlmSchG), la loi sur le recyclage et la gestion des déchets (KrWG), la loi sur les ressources en eau (WHG), la loi fédérale sur la protection des sols (BBodSchG), la loi sur les produits chimiques (ChemG), REACH (UE), la loi sur les sources d'énergie renouvelables (EEG), la loi sur l'évaluation des incidences sur l'environnement (UVPG), les lois sur la protection de la nature (BNatSchG), l'ordonnance sur les économies d'énergie (EnEV), la loi sur la protection du climat (UE).

Pour protéger les données de NK ainsi que celles de nos partenaires commerciaux, nos systèmes informatiques ne doivent être utilisés que dans le respect de la législation en vigueur. Nous maintenons la confidentialité de toutes les informations désignées comme telles.

CONTACT

Nippon Kornmeyer CarbonGroup Im Nassen 3, DE-53578 Windhagen

+49(0)2645 9525 0

E-Mail: info@nk-carbon.com Web: www.nk-carbon.com

